

TERRES D'ARMOR HABITAT, premier bailleur social des Côtes d'Armor, proposera à la location en juin 2024, 50 nouveaux logements sociaux à Perros-Guirec. La première opération de 30 logements se situe rue Maurice Nogues, la deuxième de 20 pavillons, impasse Jeanne Barret. Les dossiers de demande de logement sont à déposer avant le 15 février.



Les 30 logements rue Maurice Nogues seront mis en location par le bailleur social TERRES D'ARMOR HABITAT à partir de juin 2024. Visuel : LAAB Architectes.

Rue Maurice Nogues

Le programme de 30 logements se compose de :

- 12 appartements type 2 à partir de 346,53 €*
• 12 appartements type 3 à partir de 410,46 €*
• 5 pavillons type 4 à partir de 478,01 €*
• 1 pavillon type 5 à 544,06 €*.

Les logements sont construits conformément à la Réglementation Thermique RT 2012. Terres d'Armor Habitat a confié la mission de maîtrise d'œuvre de ce programme à l'agence LAAB Architectes de Lannion. Les travaux de construction ont démarré en août 2021. Les 5 pavillons ainsi que les appartements rez-de-chaussée bénéficient d'un jardin. Les logements à l'étage possèdent un balcon. Tous les logements sont équipés d'une VMC simple flux hygroréglable type B permettant le renouvellement de l'air en fonction des besoins réels et d'une chaudière individuelle au gaz. Les pavillons, en auto-consommation, sont également équipés de panneaux photovoltaïques. TERRES D'ARMOR HABITAT engage systématiquement une démarche d'éco-énergie, pour rendre l'habitat basse consommation accessible à tous et permettre aux résidents de réaliser de substantielles économies. Les diagnostics sont en cours de réalisation. La construction des 30 logements a été réalisée pour atteindre une étiquette équivalente à A ou B pour la consommation en énergie et à B ou C pour l'émission des gaz à effet de serre. Les pavillons bénéficient d'un garage et d'une place de stationnement. Chaque appartement dispose d'une place de stationnement et d'un

cellier. 5 places PMR et 2 places visiteurs sont également mises à disposition.

Le coût de l'opération s'élève à 4 478 119 € TTC, financé à 20 % par TERRES D'ARMOR HABITAT sur fonds propres et à 71 % via les prêts bancaires Banque des Territoires. Le Département des Côtes d'Armor participe à hauteur de 144 000 €, la commune de Perros-Guirec pour 75 000 €, Lannion Trégor Communauté pour 70 000 € et l'État pour 67 504 €.

Impasse Jeanne Barret



Les 20 pavillons impasse Jeanne Barret seront mis en location par le bailleur social TERRES D'ARMOR HABITAT à partir de juin 2024. Visuel : Mongkhoun Architectes.

Le programme de 20 pavillons se compose de :

- 6 type 2 à partir de 350 €*
• 8 type 3 à partir de 421,32 €*
• 5 type 4 à partir de 481,02 €*
• 1 type 5 à 543,68 €*.

Les logements sont construits conformément à la Réglementation Thermique RT 2012. Terres d'Armor Habitat a confié la mission de maîtrise d'oeuvre de ce programme à l'agence Mongkhoun Architectes de Lannion. Les travaux de construction ont démarré en juillet 2021.

Tous les pavillons bénéficient d'un jardin. Ils sont équipés d'une VMC simple flux hygroréglable type B et d'une pompe à chaleur. La construction des 20 maisons a été réalisée pour atteindre une étiquette équivalente à A pour la consommation en énergie et à A pour l'émission des gaz à effet de serre. Les type 2 et 4 type 3 possèdent un cellier, les autres pavillons disposent d'un garage. Tous les logements disposent également d'un stationnement extérieur et 14 places de stationnement visiteurs sont prévues.

Le coût de l'opération s'élève à 3 153 743 € TTC, financé à 20 % par TERRES D'ARMOR HABITAT sur fonds propres et à 67 % via les prêts règlementés de la Banque des Territoires et un emprunt auprès d'Action Logement. La ville de Perros-Guirec participe à hauteur de

270 000 €, le Département des Côtes d'Armor pour 84 000 € et Lannion Trégor
Communauté pour 63 426 €.

Mise en location en juin 2024

La mise en location des 50 logements est prévue en juin 2024. Les dossiers de demande de logement sont à déposer avant le 15 février. En Côtes d'Armor, 70% de la population est éligible à un logement social. Toute demande de logement social peut être complétée en ligne sur le site internet tah-location.bzh ou en retirant un dossier à l'agence TERRES D'ARMOR HABITAT, du Trégor, 90 rue de l'Aérodrome à Lannion.

* hors charges, hors stationnement - soumis aux conditions de ressources